

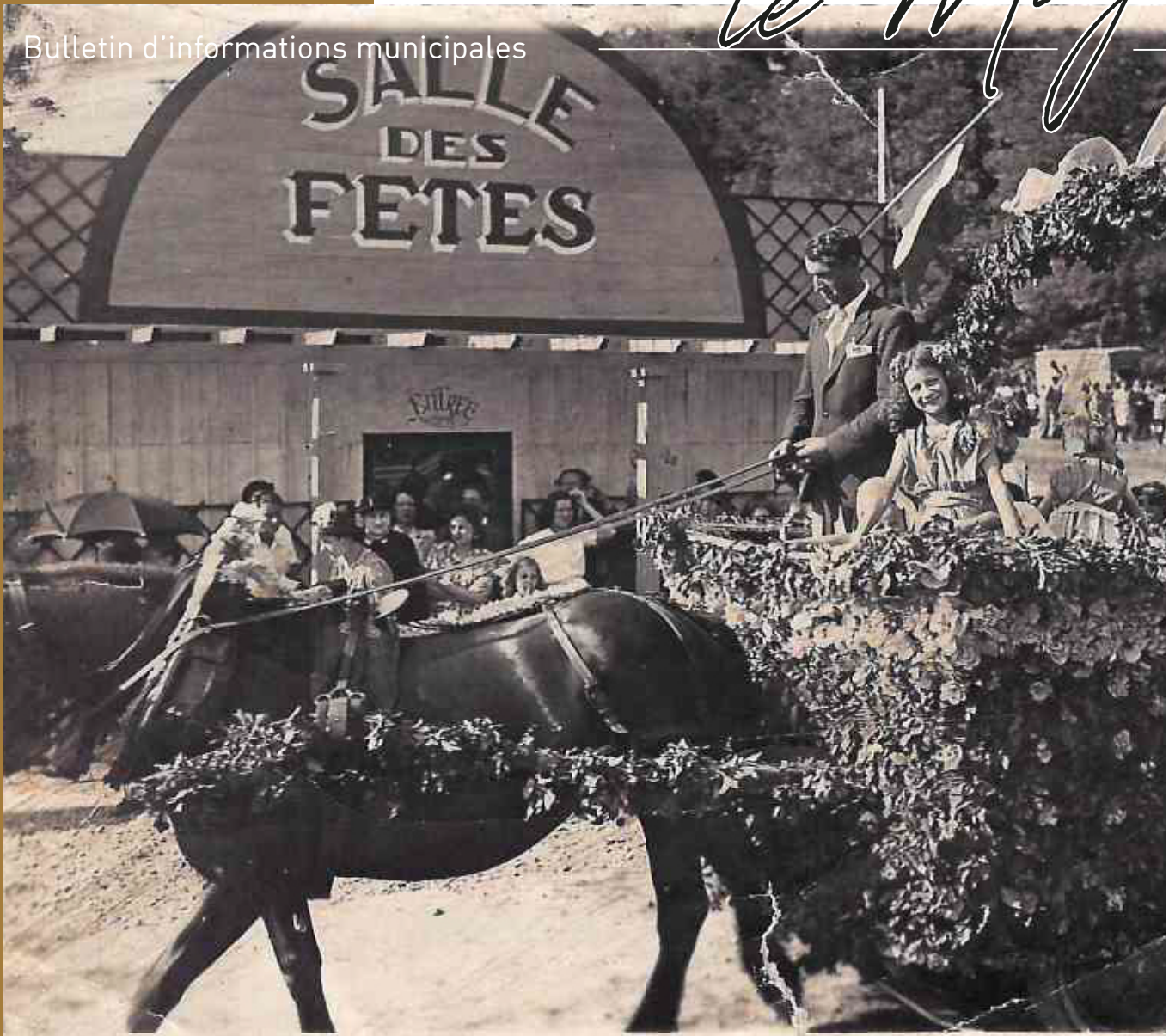
# Bouresse

2024

2025

*Le Mag*

Bulletin d'informations municipales



Toutes les infos également sur  
[www.commune-bouresse.fr](http://www.commune-bouresse.fr)





Chères Bouressoises,  
Chers Bouressois

Cette année, aura été tout d'abord marquée par la rénovation et la fin des travaux de notre salle des fêtes ; revenue le lieu emblématique des fêtes de famille et des repas associatif, qui apportent à notre commune une dynamique incontestée.

Il y a dans ce bulletin des éléments techniques et financiers, qui ont contribué à ces travaux, et qui correspondent aux dépenses nécessaires à cette rénovation.

La programmation annuelle, et la budgétisation d'entretien du patrimoine bâti sont un impératif pour le conseil municipal. Chaque année, des priorités sont définies, dans l'intérêt général, en tenant compte des besoins et surtout de l'urgence de ces travaux.

Certaines dépenses n'ont pas été retenues, comme vous pourrez le lire dans un article associatif à l'intérieur de ce bulletin, non pas parce que nous sommes incompetents au dire du président, mais parce que nous avons choisi d'autres priorités ..... Voirie, équipements sportif, réseaux, l'école ou encore les bâtiments communaux nécessitent une réflexion et une planification. Comme par exemple la réfection de la rue des platanes dont l'étude a été confiée à la société Scale pour des travaux sur 2026/2027.

Toutefois nous devons garder les pieds sur terre, l'heure n'est plus aux réalisations grandioses ni au « quoi qu'il en coûte » Nous devons aller de l'avant tout en restant dans un fonctionnement simple et dominé.

Je remercie les adjoints ainsi que les conseillers municipaux pour le travail collectif ;

Je remercie les associations et tous les bénévoles, forces vives de notre commune ;

Je remercie les agents municipaux pour leurs compétences chacun dans leurs domaines.

*Toute l'équipe municipale vous souhaite une belle et bonne année 2025.*

Le Maire,  
Jean-Claude Luteau

*Nous vous attendons le samedi 18 janvier à partir de 17h à la Salle des Fêtes pour notre traditionnelle cérémonie des vœux*

## Sommaire

2

Edito

3

Travaux des commissions

- 1/ Voies et Réseaux
- 2/ Bâtiments
- 3/ Espaces publics
- 4/ Jeunesse Animation
- 5/ Administration & Gestion : infos finances

4

Services Publics

- Mairie, Médiathèque & Agence Postale

5

Infos Communales

- Etat Civil  
Tarifs : Salles, Services périscolaires et gîtes

6

Infos Externes

1. CCVG : PLUI, transport solidaire V'Bus, bons vacances,
2. Eaux de Vienne : Station + Journée de l'eau
3. Recensement de la Population + citoyen moustique tigre,
4. Simer : calendrier collecte + consigne de tri
5. Numéro d'Urgence, iode

17

Associations

26

Revue de Presse

## Travaux des commissions



### Voies & Réseaux

#### TRAVAUX D'EMBELISSEMENT AU POIROUX

Comme annoncé dans le précédent bulletin, les travaux sur le lieu-dit du Poiroux ont été effectués courant de l'année 2024. Cette opération a permis l'enfouissement et le renforcement du réseau électrique et télécom, la rénovation du parc d'éclairage public avec la pose de 3 mâts avec lanterne LED, la reprise de la voirie avec la création d'un caniveau central permettant l'évacuation dirigée des eaux de pluie. Les dépenses s'élèvent pour ce chantier à 46 351,34€ TTC.



Profitant de l'installation des engins de chantier sur le poiroux, l'entreprise Arlaud Iribarren TP est également intervenue pour procéder à la réfection de la voirie à l'entrée du champ de foire, devant l'atelier municipal. Cette opération nous a coûté 28 700 € TTC.

#### ADRESSAGE

L'adressage et la numérotation sur la totalité de la commune sont dorénavant effectifs. La BAL (Base d'Adresse Locale) a été publiée depuis avril 2024. Elle compte 450 adresses certifiées. Celle-ci sert à alimenter la BAN (Base d'Adresse Nationale) qui, pour mémoire, est la base de données de référence des adresses en France contenant la correspondance entre adresse non nominative (numéro, nom de voie, lieu-dit et commune) et position géographique de plus de 25 millions d'adresses sur le territoire français.

#### ABRIS BUS



Notre service technique a réalisé un abris aux Ages, à destination des collégiens/ lycéens. Un point d'éclairage a aussi été rajouté dans le carrefour avec la RD 12.

Bonsoir, petit mot des filles à destination de la mairie :  
"Nous vous écrivons ce mot pour vous remercier d'avoir construit un abri aux âges, cela nous protège du vent et de la pluie. Il nous permet de nous assoir aussi en attendant le bus. Un grand merci pour cet abri qui a été monté très vite et efficacement. et "

Et recevoir un petit message comme celui-ci vaut tous les mots :

#### STATION D'EPURATION

La nouvelle station d'épuration de Bouresse est opérationnelle, vous trouverez dans la partie « Infos Externe » un article d'Eaux de Vienne (voir en page 14) qui vous explique tout sur cette action.

#### ECLAIRAGE PUBLIC

Le bilan de l'extinction de l'éclairage public est très favorable ; sur notre bilan annuel transmis par notre prestataire, la facture EP a été réduite de 50% sur l'année 2023. Les efforts ne sont pas vains et seront reconduits.

#### RUE DES ECOLES :

Il a été signalé à la direction des routes du Département la dégradation de la chaussée sur la rue des écoles et principalement dans la portion « haute » du carrefour avec la rue des platanes jusqu'au niveau du parking de la boulangerie. Le département a programmé les travaux de réfection de la bande de roulement sur l'exercice budgétaire de 2025.

#### LA FIBRE SUR NOTRE TERRITOIRE :

Le déploiement de la fibre est toujours en cours sur la commune. Au fil du temps, les habitations sont éligibles au nouveau branchement. Pour mémoire, pour savoir si vous êtes éligibles, connectez-vous ici : <https://cartefibre.arcep.fr/>

Malheureusement, la commune qui bénéficie d'une augmentation de débit avec la fibre, connaît des périodes difficiles en termes de « communication ». Des malfaiteurs ont dérobé par 3 reprises cette année des portions de câbles cuivre entre Verrières et Bouresse. Bien que rapidement dépêchées sur place, les équipes, face au manque de matériaux, ne peuvent rétablir rapidement les lignes. C'est une vraie problématique pour toutes les personnes dépendantes du téléphone (avec notamment la téléassistance pour les séniors), et c'est sans compter sur une couverture réseau mobile instable et de piètre qualité ... Soyez persuadé que les élus et les agents sont conscients des difficultés que vous rencontrez (les lignes des services publics sont aussi impactées) mais ne peuvent malheureusement pas y remédier.

#### VOIRIE COMMUNAUTAIRE :

Considérant les nombreuses reprises d'ouvrages d'arts et de ponts sur l'année 2024 (suite aux intempéries) très peu de travaux de voirie ont été réalisés faute de crédits suffisants.

#### PROJET LE PROGRAMME FRANCE MOBILE & LE DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLEE :

La Commune de Bouresse a été retenue pour recevoir un pylône de téléphonie mobile (couvert par 4 opérateurs). L'opérateur Free mobile a été désigné pour mettre en œuvre l'opération et le chantier sur notre commune. Une visite technique sur le site retenu a eu lieu le 15 novembre dernier. Selon le calendrier prévisionnel, le début des travaux est fixé en début d'année 2026 avec une mise en service au plus tard en juillet. Cette opération va permettre d'apporter la couverture mobile pour les services 3G et 4G sur la commune de Bouresse. Cette installation en RAN SHARING (partage des infrastructures actives) permettra aux 3 autres opérateurs d'implanter aussi leurs services sur cette antenne.

#### PROJET : RUE DES PLATANES

Cette année 2024 a permis :

- de sélectionner le prestataire de maîtrise d'œuvre, l'Agence Scale ;
- de procéder au relevé topographique, nécessaire au projet ;
- de disposer d'un diagnostic de la rue qui tenait compte des contraintes techniques et des attentes élus / riverains ;
- de valider un des scénarios d'aménagement proposé par l'agence : il est prévu une zone de partage à 20 km/h avec trottoirs semi-franchissables continus, aménagement de chicanes.

Ce scénario devrait permettre de maintenir la double circulation, de réduire la vitesse, de dédier des espaces piétons, de distancer le bâti et de traiter les carrefours.

- de réunir l'ensemble des concessionnaires réseaux (Eaux de Vienne, SRD, Orange et le Département de la Vienne) afin de coordonner les interventions et mutualiser les travaux.

En début d'année 2025, la commune devra faire réaliser le curage et l'inspection vidéo du réseau d'eaux pluviales.

Suite en page 4 -->

Le planning envisagé pour la mise en œuvre des travaux serait de décembre 2025 à avril 2026. Les couches d'enrobés de finition seront, quant à elles, appliquées vers décembre 2026.

### PROJET : CITE BELLEVUE

Il a été constaté la dégradation avancée de la chaussée dans la cité Bellevue. Cette dégradation concerne la bande de roulement, mais aussi les bordures de trottoir. Des devis ont été sollicités auprès de 2 sociétés. Considérant l'enveloppe budgétaire nécessaire à une telle mise en œuvre, la programmation au budget 2025 de ces travaux fera l'objet de discussions au sein du conseil municipal.

## Bâtiments

### SALLE DES FÊTES : C'EST LE PROJET DU MANDAT !

L'inauguration de notre nouvelle salle des fêtes a eu lieu le 29 mars dernier avec une affluence notable des concitoyens. Tout le monde se réjouissait de retrouver enfin ce lieu de festivité et de rassemblement si important dans une commune.

Côté financier de cette opération, les dépenses s'élèvent au total à 571 454,32 €. En ce qui concerne les recettes, rien de définitif, car nous attendons toujours la réponse au dépôt de notre demande de subvention DETR (subvention de l'État). Pour le moment, le reste à charge pour la commune de Bouresse s'élève à 272 926,32 €.

**Les élus sont en réflexion (chiffre attendu) pour la construction d'un local de stockage pour les tables et chaises attendant à la salle des fêtes côté nord. Ce projet sera débattu en réunion de conseil lors du vote du budget.**

### ÉPICERIE

Conscient qu'une épicerie de village joue un rôle central dans la vie rurale, offrant non seulement des produits essentiels, mais aussi un lien social fort ; et fort de ce constat, les élus, par l'acquisition des murs de notre épicerie communale, ont démontré leur intérêt à maintenir ce service.

Malgré les investissements opérés sur la période 2020/2022 afin d'améliorer et de rénover certains aspects du bâti (éclairage, peintures, porte automatique, etc...) ; les exploitants ont cessé leur activité en juillet dernier.

Depuis cette date, les élus discutent avec la société Coop Atlantique afin d'aborder une reprise, le plus rapidement possible. Une campagne d'information a été lancée par affichage et sur les réseaux sociaux.

Un sujet récurrent vient d'être levé, c'est la reprise du fonds de commerce par la commune. Désireux de pouvoir disposer pleinement de son bien, la société Coop Atlantique détentrice du fonds de commerce, accepte dorénavant la proposition de rétrocession faite par la commune.

Ceci dit, cette rétrocession aura des impacts sur les finances du prochain budget puisqu'il faudra prévoir quelques travaux (isolation et changement des éclairages de la réserve, acquisition d'armoires froides, remplacement des groupes froids, etc...).

Ces travaux s'avèrent essentiels à la reprise d'une activité ....

**Et oui, nous pouvons vous l'annoncer dans ces lignes, et nous en sommes ravis, la réouverture de l'épicerie est programmée pour le printemps 2025 !!!**

**Un repreneur s'est fait connaître récemment, pour le moment il avance sur son projet. C'est une très bonne nouvelle pour notre village, nous nous en réjouissons !**

**Nous comptons sur vous pour leur réserver le meilleur accueil possible et pour y engager une fidélité sans faille.**

### LOGEMENTS SOCIAUX

Les logements sociaux, situés dans la rue des Écoles ont fait l'objet d'une remise en état générale sur l'année 2024. Les travaux ont, pour la majorité, été exécutés par nos agents. Reste à finaliser sur 2025 l'aménagement intérieur (cuisine aménagée, cabine de douche ...) afin de remettre en location un bien tout neuf !

### ÉCOLE



Vous pourrez le lire dans les pages suivantes avec l'article de la commission Ecole (sous Jeunesse et Animations), la municipalité investit pour le bien-être des écoliers et des personnels sur place. Cet été, il a été rénové les sanitaires avec la création d'une douche. L'accueil des enfants de toute petite section nécessitait ces travaux.

### EGLISE

Les travaux d'étanchéité de la toiture ont été réalisés. Il a fallu déployer une nacelle pour accéder. Ceux prévus à l'intérieur concernent une reprise d'enduits sont programmés pour début 2025.



### SNACK : BAIL A PRENDRE !

Pour mémoire, la commune dispose d'un local commercial à louer. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

### LA MAM (MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES)

Annoncée sur le bulletin précédent, la MAM a ouvert ses portes officiellement le 8 janvier dernier. Tout était prêt pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants.

Cependant sur l'année 2024 il a été réalisé quelques travaux complémentaires : pose de poignées avec crémone à clés, pose d'un vitrage sur châssis bois par la salle de change, pose de joints anti pince doigts, réfection totale de la cour intérieure avec la pose d'un béton amortissant & drainant.

Pour 2025, il reste quelques travaux à faire, notamment l'isolation du plancher par la cave ainsi que la reprise des enduits sur les murs du préau.



### EN REFLEXION : 8 GRAND'RUE

Rappelez-vous lors de notre précédente édition, nous avons abordé l'acquisition des biens Charpentier au 8 Grand'Rue. Cet ensemble immobilier comprend l'ancienne maison d'habitation et l'atelier.

Sur cette année 2024, un contrat d'architecte a été signé avec une équipe composée du mandataire et de ses co-traitants. Ils auront pour mission, dans le cadre de ce contrat :

- o Etablir un diagnostic de l'existant,
- o Proposer une esquisse de projets sous forme de document graphique avec 2 propositions d'aménagement différentes,
- o Vérifier la constructibilité de l'opération choisie au regard des règles d'urbanisme,
- o Définir le contenu et l'enveloppe financière nécessaire à l'opération.

Ce projet avance, mais rien n'est fixé pour le moment.



### ZA-ENR :

Notre pays est confronté à une triple urgence climatique, énergétique et géopolitique, qui rend nécessaire le développement accéléré des énergies renouvelables.

**La loi APER n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. L'article 15 de la loi a introduit dans le code de l'énergie un dispositif de planification territoriale à la main des communes. D'ici la fin de l'année 2023, les communes sont invitées à identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable.**

**En application de l'article L141-5-3 du code de l'énergie, ces zones sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables : éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité, géothermie, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance des projets d'énergies renouvelables déjà installées.**

**La zone d'accélération illustre la volonté de la commune d'orienter préférentiellement les projets vers des espaces qu'elle estime adaptés. Ces projets pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs. En revanche, pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas la délivrance de son autorisation ou de son permis. Le projet doit dans tous les cas respecter les dispositions réglementaires applicables. Un projet peut également s'implanter en dehors des zones d'accélération. Dans ce cas, un comité de projet sera obligatoire. Ce comité inclura les différentes parties prenantes concernées par un projet d'énergie renouvelable, dont les communes limitrophes.**

**Dans le cas où les zones d'accélération au niveau régional sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables, la commune peut définir des zones d'exclusion de ces projets.**

En séance du conseil municipal du 21 mars, les élus ont identifié ces zones sur la commune ; au préalable, la concertation publique a été menée courant février et le sujet a été débattu en conseil communautaire à Montmorillon.

Il paraît important de souligner que les zones ont été identifiées en tenant compte du Plan Climat Air Energies Territorial de la CCVG. Une attention particulière a été portée afin d'assurer une compatibilité avec le Plan Paysage Transition Énergétique de la Communauté de communes Vienne et Gartempe et son OAP thématique ENR (Orientations d'Aménagement et de Programmation sur les ENergies Renouvelables).

### EN REFLEXION : BOULODROME COUVERT

L'association « La Pétanque Bouressoise » a sollicité la commune par courrier pour demander la création d'un boulodrome couvert. En effet, cette association riche de ses licenciés, rayonne au niveau départemental, régional et bien au-delà. Le bureau souhaite développer l'activité par notamment la pratique hivernale. Un tel équipement couvert offre une température des plus confortables pour les joueurs et une protection contre le vent, la pluie et potentiellement la neige (qui se fait rare chez nous ...).

D'autant que, sur le territoire des 55 communes de la CCVG et ses 12 clubs de pétanque, on dénombre uniquement 2 équipements, mais aucun dans le sud-vienne. Il est donc à l'heure actuelle impossible de s'entraîner régulièrement. Cette demande a été transférée et appuyée au service Sports et Loisirs de la CCVG, compétent en matière d'installations sportives. L'association et les élus ont été reçus en réunion pour échanger sur le projet. Il s'avère que la communauté de communes a déjà programmé des installations d'équipements sur la période 2020/2026 et ceux-ci ne sont pas achevés. Il ne sera pas possible d'engager de nouveaux projets.

Les élus vont travailler sur le projet : monter un cahier des charges, rechercher des prestataires et des financements possibles (subvention). Affaires à suivre !

## Espaces publics

### CONCOURS DEPARTEMENTAL « JARDINONS NOTRE TERRITOIRE » :

« JARDINONS NOTRE TERRITOIRE » est le nouveau dispositif du Département de la Vienne pour accompagner les communes dans leur volonté d'améliorer leur cadre de vie.

Le CAUE de la Vienne est missionné pour animer ce dispositif et fédérer les communes dans ce nouveau réseau, qui reste un préalable pour celles qui souhaitent aller vers la labellisation nationale « Villes et Villages Fleuris », que nous connaissons déjà.

Cela nous permet de bénéficier d'une visite-conseil, de rendez-vous collectifs pour apprendre, comprendre, échanger, ... dans le but de nous faire progresser dans les aménagements paysagers.

La qualité du cadre de vie de notre commune est un atout à ne pas négliger. La commune a reçu, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix du 2 décembre dernier, une plante offerte par le Département de la Vienne.

### PLANTATIONS :

La Communauté de Communes Vienne & Gartempe (CCVG) nous a proposé la plantation d'une haie champêtre en deux parties sur le secteur entre l'étang et le lotissement des moineaux. Il va de soi que les élus ont accepté cette proposition.

Il serait planté une haie double avec arbres de haut-jet tous les 6 mètres sur une longueur définie à 110m.

Les intérêts en seraient la connexion aux haies existantes, une filtration de l'eau et une protection des pesticides.

Les plantations seraient réalisées en janvier – février 2025 et l'entretien assuré pour 4 ans par la CCVG. La commune devra, quant à elle, préparer le sol et fournir le paillage.

### ANCIENNE STATION D'ÉPURATION :

Le site de l'ancienne station d'épuration, délesté de ces infrastructures, fera l'objet d'un aménagement.

Les élus ont souhaité prendre l'attache du CAUE 86 (Organisme en Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Vienne) et, suite à leur visite, il a été proposé au Lycée Professionnel Agricole et Horticole Régional de Thuré un partenariat avec les élèves de la filière concernée afin qu'ils nous proposent des aménagements possibles du site. La classe a été reçue sur site le 8 octobre dernier.





### L'ECOLE PUBLIQUE « LES BAUMIERES »

Si la rentrée de septembre 2023 a connu une ambiance quelque peu particulière pour certains d'entre nous : parents, élèves, élus et habitants de Bouresse, avec la fermeture d'une classe ; septembre 2024, année olympique oblige, c'est dans une grande forme physique et

mentale que pas moins de 50 élèves (effectif en hausse) se sont présentés devant Mme Elodie Pastor, directrice déjà en poste et maîtresse des petits ; et Mme Lauralie Bregeaud, nouvellement en poste pour la classe des CE – CM. Elles seront toujours aidées par les inamovibles ATSEM, Isabelle et Amandine et par l'AVS en poste sur l'école.

Quant à Gladys, elle est toujours présente aux fourneaux, concoctant repas maisons et employant le plus possible de produits locaux (ferme de la quinatière par exemple).

Pour leur plus grand bonheur, nos écoliers n'hésitent pas à se transformer en sorcière & en fantôme pour semer la terreur dans les rues de Bouresse lors des déambulations du carnaval ou d'halloween.

L'APE qui est toujours là également, avec un nouveau bureau constitué début octobre, va proposer des prestations et des animations pour permettre le financement de projets.

La municipalité répond toujours présente et unanimement pour soutenir, aider et garder son école ; participant sans compter au bien-être des enfants.

Donc avec une équipe enseignante de qualité, compétente et au service de ses enfants, avec une municipalité à l'écoute : tout est mis en œuvre pour que notre école demeure à Bouresse !

La commission ECOLE



### LES APB Animation Périscolaires Bouressoises (ex TAP) :

La convention d'animation des activités éducatives périscolaires a été reconduite pour l'année scolaire 2024-2025. Considérant la fin programmée du fond de soutien au développement de ces activités, une réflexion est en cours sur la pertinence du maintien ou non de ces activités.

### CHANTIER LOISIRS 2024 :

Notre partenaire a connu plusieurs aléas successifs concernant l'organisation, il n'a donc pas pu être organisé de chantier loisirs cette année.

### ESPACE FITNESS

Après avoir mené à bien l'opération de renouvellement de l'aire de jeux, la commission a travaillé sur la création de l'espace fitness de plein air. La commission souhaitait promouvoir l'exercice physique et le sport en général.

L'ensemble est composé de divers agrès (stepper, vélo elliptique, twister, porteur etc ...) à proximité de l'aire de loisirs (foot, boulodrome et aire de jeux). Tout est dorénavant opérationnel, vous pouvez en user et en abuser ! Reste en projet le parcours de santé, celui-ci se définit par des boucles balisées avec des kilométrages différents, à faire à pied (balade, course) ou en vélo. Le départ de ces boucles serait proche de l'espace fitness qui pourrait donc aussi être utilisé comme un espace d'échauffement.

### FETE COMMUNALE & ASSOCIATIVE

Toujours un grand succès pour notre Fête du village.

Cette année, avec les élections organisées le 30 juin, nous avons dû nous adapter et modifier la date de notre rencontre. C'est donc le SAMEDI 31 AOUT, par une journée quelque peu pluvieuse le matin, que la commune tout entière a accueilli le traditionnel vide grenier, la Banda de Smarves, les Eclipses d'Aslonnes (twirling bâtons), le spectacle sur le parvis de l'Eglise et, pour clôturer cette journée, un spectacle pyrotechnique tiré de l'étang qui a ravi le public.

A noter cette année l'organisation d'une tombola qui a permis de récolter des dons pour l'association « Un hôpital pour les enfants ». Allez voir dans la revue de presse plus loin de ce bulletin, il y a un article !

Cette édition est aussi l'occasion de remercier nos bénévoles .... Merci à tous pour votre dévouement sans faille.

La p'tite balade patrimoine « Bouresse au fil des rues » prévue initialement pour le dimanche 30 juin n'a pas pu être décalée au 31 août ; elle a donc été menée par Mme Guyonnet du service Patrimoine et Culture de la CCVG.

### ANIMATIONS DIVERSES :

Soirée Cinéma de plein air : une première à Bouresse !

Le stade a été privaté pour une soirée cinéma le mercredi 24 juillet. Des stands de buvette et de petite restauration ont été proposés par le CASB.

Le film « Interdit aux chiens et aux Italiens » a été diffusé devant une cinquantaine de personnes. Cette opération sera certainement reconduite.



### Octobre Rose & Movember :

c'est habituel maintenant, en association avec la Ligue contre les cancers, la commune change de couleur. La sensibilisation de ses habitants est importante pour les élus.

### Les illuminations de Noël :

Cette année en plus de l'installation des motifs dans les rues principales du bourg, la place des halles a de nouveau retrouvé son habit de fêtes.

### Repas des Aînés :

L'édition de décembre 2023 a été repoussée en avril 2024 du fait des travaux de la salle des fêtes. Beaucoup ont apprécié le décalage du repas en avril, quelques 80 convives se sont retrouvés le temps d'une journée autour d'une bonne table.

Considérant l'indisponibilité de notre traiteur local pour cette édition de décembre 2024, le repas des aînés est fixé au 22 mars 2025. Il sera proposé sur place de participer à un sondage de préférence entre décembre ou printemps pour les prochaines éditions !!!

### Les scouts à Bouresse :

De passage, comme régulièrement dans le secteur, des Scouts en bivouac ont été accueillis sur la commune cet été.

Un stage permet à votre enfant de participer à des activités, prendre sa place dans une équipe, imaginer et jouer. Entre jeux de piste en pleine nature et cuisine au feu de bois, explorations, services et veillées, il développera ses talents, s'engagera dans des projets...

Le scoutisme aide à développer sa personnalité, prend en compte les spécificités de chacun et chacune, contribue au vivre ensemble, s'engage pour un monde plus fraternel. L'association accueille tous les jeunes, sans distinction.



Travaux des commissions

## Administration & Gestion

### RAPPORT ANNUEL SUR LES FINANCES

Compte Financier Unique 2023

Le CFU (Compte Financier Unique) rassemble dorénavant le Compte Administratif établi par la commune et le Compte de Gestion établi par la Trésorerie en un seul document comptable.

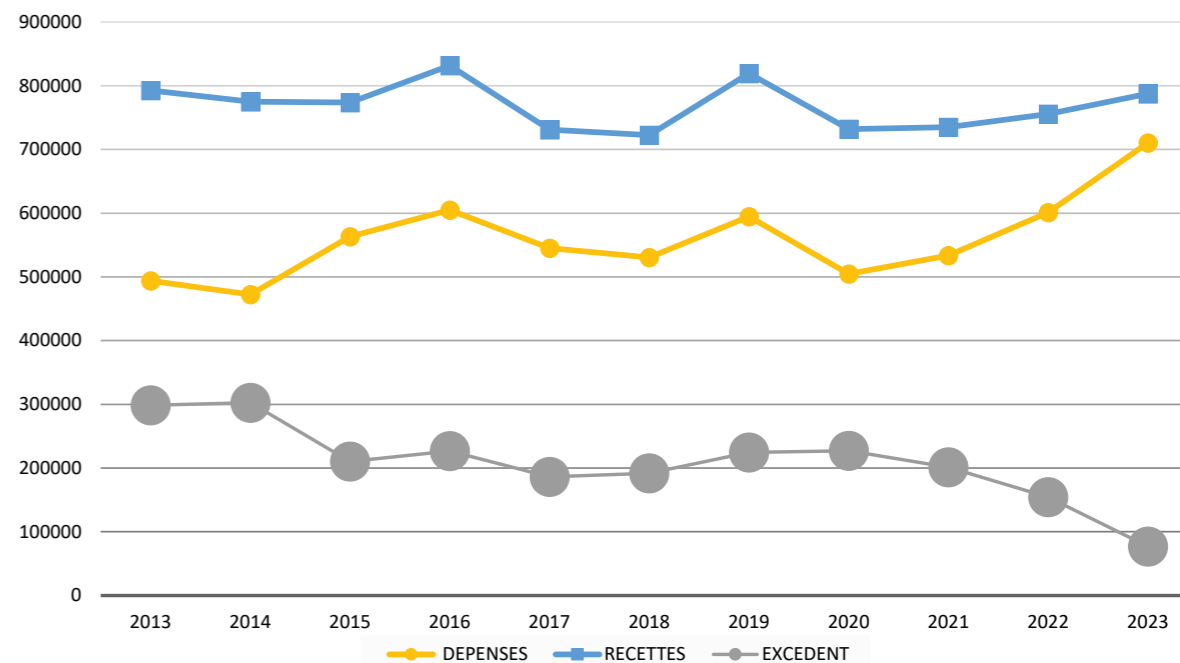
Les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 710 330,29€ pour un montant de recettes de 787 348,63€.

Soit un résultat de l'exercice 2023 excédentaire de 77 018,34€

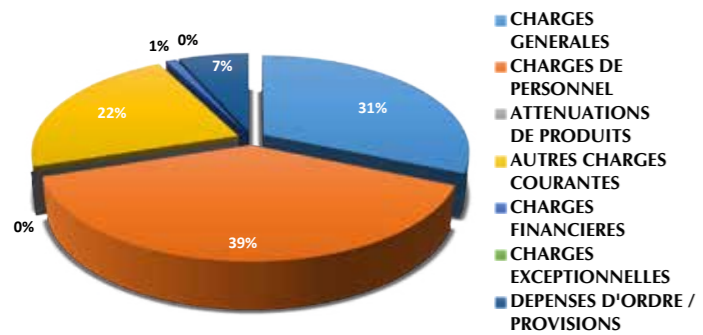
Compte-tenu de l'excédent cumulé fin 2022 de 379 993,33€

**Le résultat final cumulé sur la section de fonctionnement au 31 décembre 2023 est de 457 011,67€.**

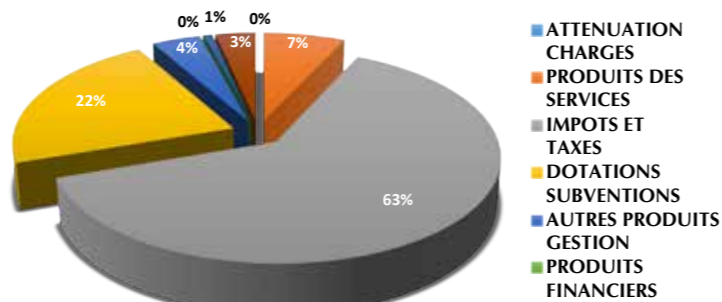
### Représentation de la section de Fonctionnement de 2013 à 2023



LES DÉPENSES

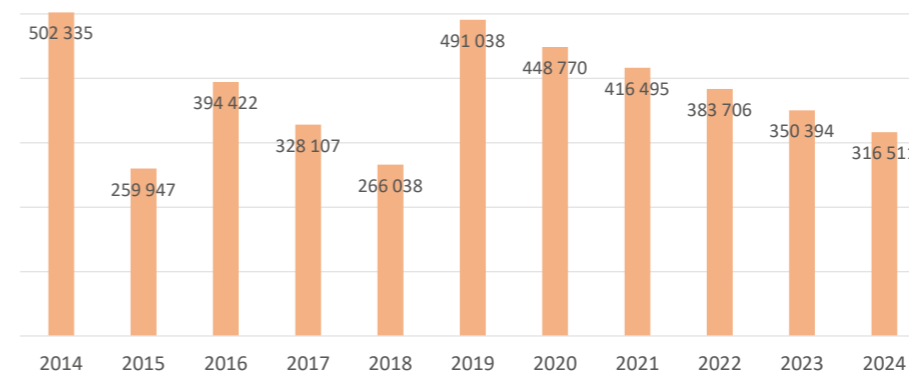


LES RECETTES



LA DETTE

Evolution de l'encours au 31/12/24

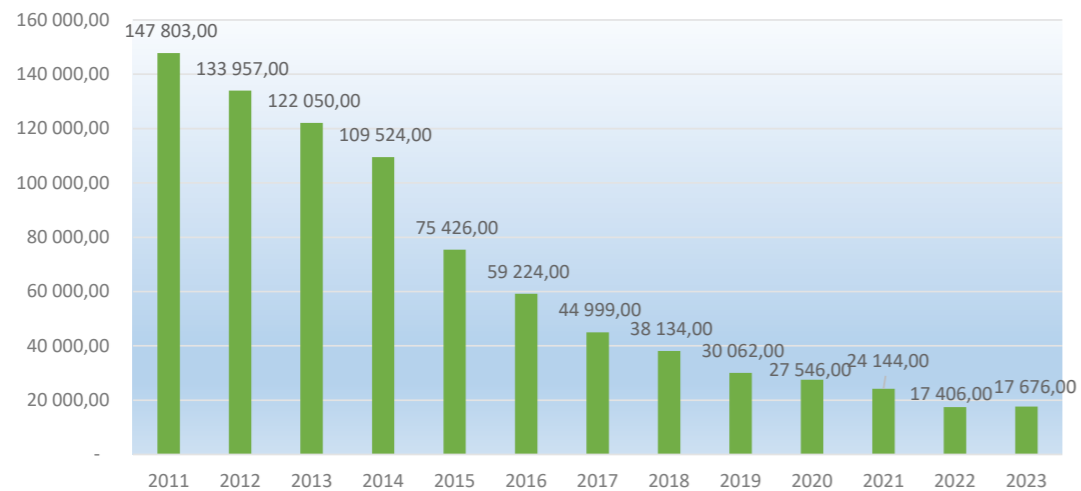


Commentaires :

- Dotations de l'Etat : baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) cette recette a été divisée plus de 6 fois en 10 ans.
- Stabilité des recettes fiscales (Taux votés à l'identique par la commune depuis plusieurs années)

Commentaires : signature d'un nouvel emprunt en 2019 pour le financement du projet de l'Ilot des Halles.

Dotation Globale de Fonctionnement



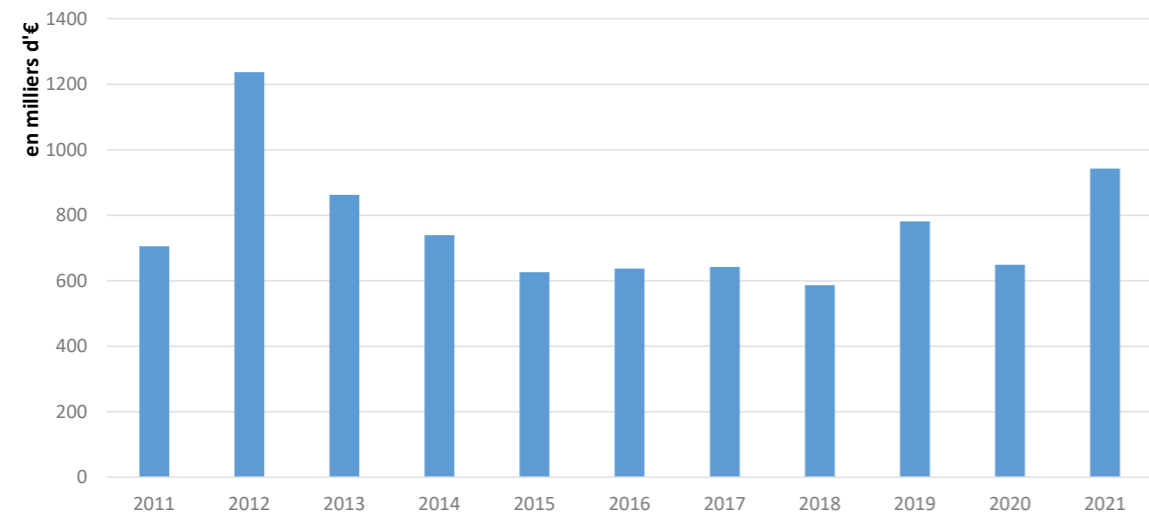
L'investissement pour l'année 2023 :

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS EN CAPITAL : 33 322 €  
 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR OPERATION : 679 979 €  
 (avec une grosse partie des dépenses pour l'opération « rénovation énergétique » de la salle des fêtes)

Le Fonds de roulement :

Le fonds de roulement correspond à la situation nette des finances de la commune au 31 décembre de l'année.

Evolution du fonds de roulement



Subventions aux Associations en 2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau récapitulatif des demandes de subventions reçues d'associations, il fait état de ses propositions de subventions et demande au Conseil Municipal de statuer les montants attribués à chacune.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS					
Population totale 2024 = 634					
Associations	Sub° 2022	Sub° 2023	Subvention 2024		
			Ddé	Voté	Sens du vote (*)
Amis de Guerting	500	450	450	450	8P / 2A / 0C
- Jumelage 2022			1 060		
A.C.C.A.	700	700	3 000	700	7P / 0A / 3C
- exceptionnelle				800	7P / 0A / 3C
Pétanque Bouressoise		100	0	100	10P / 0A / 0C
Club de l'Amitié	300	300	300	300	10P / 0A / 0C
Association de Pêche "LMdPL"	400	500	600 à 1000	700	8P / 1A / 1C
Les Hirondelles	650	700	750	750	9P / 1A / 0C
- Fête communale					
- Peintres sur Rues ???			150	150	0
- Œufs de Pâques 01/04/2024			250	250	500
Activités & Bien être	450	450	450	450	10P / 0A / 0C
FNACA – Anciens Combattants	350	350	500	500	10P / 0A / 0C
APE Bouresse	500	500	800	650	10P / 0A / 0C
CASB	650	650	650	650	9P / 0A / 1C
RURAL'ATTITUDE	1 500	1 500			
ADMR	614	600	1 438,40	1 470,88	10P / 0A / 0C
CCAS Lussac	614	620	634	634	10P / 0A / 0C
Groupement Jeunes 3 Vallées	450	450	450	450	10P / 0A / 0C
Passeurs de Mémoire	20	20	20	50	10P / 0A / 0C
Un Hôpital pour les Enfants	150	150		150	10P / 0A / 0C
Refuge SPA Poitiers		0	114	114	10P / 0A / 0C
Banque Alimentaire Vienne	80	75	76,08	80	10P / 0A / 0C
APE Collège Lussac		0	100	0	
Ligue contre le cancer Vienne		0		150	10P / 0A / 0C
<b>TOTAL</b>	<b>10 388</b>	<b>8 515</b>	<b>10 232,48</b>	<b>8 748,88</b>	

(\*) P = POUR / A = ABSTENTION / C = CONTRE



Mairie de Bouresse - 6 rue des Halles - 86410 Bouresse  
Téléphone : 05 49 42 73 10 - E-mail : [contact@bouresse.fr](mailto:contact@bouresse.fr) - Site Web : <http://www.commune-bouresse.fr>  
les horaires de la Mairie :

du lundi au mardi : de 09h à 12h et de 14h à 17h  
le mercredi : de 09h à 12h et de 14h à 16h  
du jeudi au vendredi : de 09h à 12h

## L' A. P. C. DE BOURESSE

(Agence Postale Communale)  
4 rue des Halles 86410 BOURESSE  
☎ 05 49 36 84 04 ✉ [ap.bouresse@laposte.fr](mailto:ap.bouresse@laposte.fr)



### Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi : de 9h30 à 12h  
mercredi et vendredi : de 9h30 à 12h ET DE 15h à 17h  
samedi de 10h à 12h

### Vos possibilités financières :

- \* dépôt et retrait d'argent (espèce ou chèque) sur votre CCP ou votre Livret A.
- \* virement d'un compte postal vers un autre compte postal ou vers une banque extérieure.

### Vos possibilités d'achats :

- \* timbres, timbres de collections, timbres suivis, stickers suivis ...
- \* pièces de collection de la monnaie de Paris,
- \* enveloppes diverses affranchies (sécurisées ou non),
- \* lettre recommandée mobile (facile, à faire chez soi muni de votre smartphone, tablette ou pc)
- \* chronopost et colissimos en différents formats,
- \* CARTES CADEAUX de 20 à 150 €

### Vos possibilités d'envois ou de distributions :

#### ENVOIS :

- \* tous courriers normaux, recommandés ou suivis.
- \* tous colis soit en colissimos ou faits par vous-même (ne pas mettre de papier autour de votre colis sinon taxe supplémentaire).

Départ du courrier à midi tous les jours même le samedi

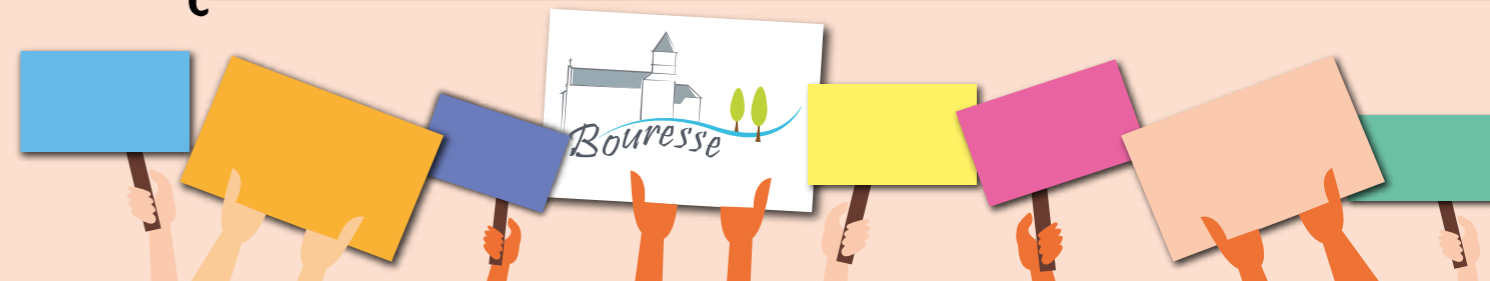
#### RETRAIT DE COLIS :

Pour le retrait des plis ou colis en recommandés, vous devez vous présenter à l'Agence Postale munis de l'avis de passage du facteur ET votre carte d'identité.  
Pour les plis ou colis recommandés remis à un tiers, vous devez compléter la procuration au dos de l'avis de passage et la tierce personne se présente munie de cet avis, sa carte d'identité et la vôtre.

**CHANGEMENT D'ADRESSE :** Il faut vous présenter avec toutes les personnes du foyer munies de leurs cartes d'identités. Différentes solutions vous seront proposées.

**Le petit service en + : une TABLETTE connectée est à votre disposition sur place pour consulter gratuitement le site de la Banque Postale et un certain nombre de sites publics** (allocations familiales, paiement des amendes en ligne sécurisé, pôle emploi, sécurité sociale etc .....)

une question ⇒ **une possibilité !!!**



## ETAT CIVIL



Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 30 novembre 2024, nous avons enregistré 7 naissances et célébré 2 mariages. Nous avons également consigné 2 décès.

En adéquation avec la réglementation générale de protection des données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, nous ne publierons plus l'état civil « nominativement », nous avons donc opté pour un récapitulatif global.

## TARIFS

### TARIFS 2025 DE LOCATION des Salles

Salle des Fêtes	Commune	Hors Commune
Salle uniquement	130 €	320 €
Salle + cuisine	150 €	360 €
Salle + cuisine + vaisselle	210 €	420 €
Cuisine seule		46 €
Vaisselle seule		41 €
Sonorisation		85 €
Maison des Associations	Commune	Hors Commune
Week-end	85 €	170 €
Journée (24h)	60 €	115 €
Demi-journée	46 €	93 €
Sonorisation		20 €

### TARIFS PERISCOLAIRES 2025

Cantine : repas enfant	3.00 €
Cantine : repas adulte	3.80 €
Gouter	0.80 €
Garderie matin-soir (prix par 1/2 heure)	1.00 €



### TARIFS 2025 DE LOCATION des Gîtes (charges comprises) pour 7 nuits

	Gîte du Séchoir	Gîte du Fournil
Très Haute saison et Haute saison	460.00 €	260.00 €
Moyenne saison et Basse saison	410.00 €	230.00 €
Vacances scolaires (or Haute saison)	410.00 €	230.00 €
Forfait ménage Particulier (tarif pour 2 semaines consécutives maximum)	90.00 €	65.00 €
Forfait ménage Entreprise (tarif pour 2 semaines consécutives puis 1/2 tarif /semaine)	110.00 €	80.00 €
Location linge de lit - toilette	50.00 €	35.00 €

## LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

vous propose un large choix de lecture (romans de toutes natures, albums, bandes dessinées, revues, lecture large vision, etc ...) et fait son maximum pour satisfaire l'ensemble des lecteurs.

Avec le support de la Bibliothèque Départementale de la Vienne et le passage de ses navettes, il est possible de déposer des demandes d'ouvrage spécifique.

Le tarif des adhésions reste le même : Individuelle 5 € / Famille 10 € /

Associative 20 €

Les nouveaux lecteurs et donc adhérents sont les bienvenus ...



📍 : 8 rue des Halles, 86410 Bouresse

☎ : 05 49 59 72 95

✉ : [mediatheque.bouresse@orange.fr](mailto:mediatheque.bouresse@orange.fr)



CCVG

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi est un document de planification qui exprime un projet de territoire pour les 15 ans à venir, à travers une vision politique, stratégique et territoriale à l'échelle intercommunale. Le PLUi intègre de nombreux thèmes tels que les besoins en logements, le développement économique, la qualité de la construction, la place de l'agriculture, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens, les lieux de vie partagés, etc. Il détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes : secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs agricoles et naturels, terrains réservés pour la création d'équipements publics, etc.

Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui s'impose à tous (personnes physiques et morales) et auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager). Les droits à construire sont déterminés sur chaque parcelle publique ou privée.

Le PLUi a été approuvé par le Conseil Communautaire le 10 octobre 2024.

Depuis le 4 novembre 2024, les dossiers d'urbanisme sont instruits par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'urbanisme (déclaration de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme) en ligne via le lien <https://sve.sirap.fr/#/086276/>

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet [www.ussondupoitou.fr](http://www.ussondupoitou.fr) - rubrique Municipalité - Vos démarches - Urbanisme.

TRANSPORT SOLIDAIRE

DEVENEZ **CHAUFFEUR BÉNÉVOLE** AVEC LE TRANSPORT SOLIDAIRE !

DANS VOTRE COMMUNE

Quand MOBILITÉ rime avec SOLIDARITÉ le temps d'un trajet !

DEVENEZ CHAUFFEURS BÉNÉVOLES QUAND VOUS LE SOUHAITEZ ! VOUS DÉSIREZ REJOINDRE LE TRANSPORT SOLIDAIRE ? N'HÉSITEZ PLUS, ROULONS ENSEMBLE !

- POUVOIR PARTAGER VOTRE VÉHICULE AVEC DES PERSONNES NE DISPOSANT PAS DE MOYENS DE LOCOMOTION.
- SE RENDRE DISPONIBLE EN FONCTION DE VOTRE EMPLOI OU DE VOS ACTIVITÉS.
- PROMOUVOIR LE LIEN SOCIAL, RENCONTRER DE NOUVELLES PERSONNES.
- PERCEVOIR DES INDEMNITÉS KILOMETRIQUES DE LA PART DES BÉNÉFICIAIRES. À PARTIR DE VOTRE DOMICILE, EN FONCTION DES TRAJETS.
- DISPOSITIF ENCADRÉ.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Quand MOBILITÉ rime avec SOLIDARITÉ le temps d'un trajet !

DANS VOTRE COMMUNE

SE RENDRE DANS LES COMMERCES DE SON CHOIX

ORGANISER SES ACTIVITÉS OU LOISIRS

FAIRE FACE À UN IMPRÉVU

VOUS N'AVEZ PAS DE MOYEN DE TRANSPORT ? N'HÉSITEZ PLUS, VENEZ NOUS REJOINDRE !

PASSER DU TEMPS AVEC SES PROCHES

PRÉVOIR SES RENDEZ-VOUS ADMINISTRATIFS

CONSULTER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION POUR BÉNÉFICIER DE CE TRANSPORT SOLIDAIRE. CONTACTEZ VOTRE MAIRIE OU TÉLÉPHONEZ AU 05 49 37 07 78



V'BUS

V'Bus, un nouveau service de transport à la demande à partir du 2 janvier 2025 :

V'Bus est un service public de transport ouvert à tous proposé par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe et la Région Nouvelle Aquitaine.

Ce transport de proximité propose une prise en charge à domicile et fonctionne uniquement sur réservation (pas de voyage à vide) à des horaires définis.

Un rendez-vous chez le médecin, une démarche administrative, des courses dans un commerce, une activité associative... Des véhicules de 5 à 9 places vous transportent vers des services de proximité

Fonctionnement sur le secteur de Lussac-Les-Châteaux :

Le pars de :

Les habitants des communes de Lussac-Les-Châteaux, Civaux, Valdivienne, Lhommaizé, Saint-Laurent-Jourdes, Verrières, Bouresse, Usson-du-Poitou, Goux, Mazerolles, Persac peuvent se rendre à Lussac-Les-Châteaux et Montmorillon.

Destination : N'importe quel point au sein de la zone urbaine de Lussac-Les-Châteaux et de Montmorillon



	DÉPART	ARRIVÉE	RETOUR
VENDREDI MATIN (jour de marché)	Du domicile (ou autre lieu) à partir de 8h	Lussac-les-châteaux (selon lieu de dépôt) 9h30 - 9h45	Départ à partir de 12h
VENDREDI APRÈS-MIDI	Du domicile (ou autre lieu) à partir de 13h30	Lussac-les-châteaux (selon lieu de dépôt) 15h - 15h15	Départ à partir de 17h30
SAMEDI APRÈS-MIDI	Du domicile (ou autre lieu) à partir de 13h	Montmorillon (selon lieu de dépôt) 14h30 - 14h45	Départ à partir de 16h30

Des horaires plus précis de prise en charge et de retour au domicile vous seront communiqués au moment de votre réservation.

Pas de fonctionnement les jours fériés

A quel prix ?

Les enfants de 11 ans révolus sont admis seuls sur présentation d'une autorisation parentale.

Trajet simple	2,50 €
Trajet Aller/Retour	4,50 €
Tarif Solidaire (Quotient familial 960€ maximum)	0,40 €
Enfants de moins de 4 ans, accompagnateurs PMR, anciens combattants	Gratuit
Trajets vers point d'arrêt lignes régulières ou Gare TER dans la durée de 2h	Gratuit

Plus d'informations :

Communauté de Communes Vienne et Gartempe  
6 rue Daniel Cormier - 86 500 Montmorillon - [vienneetgartempe.fr](http://vienneetgartempe.fr)  
Rubrique vivre - E-mail : [mobilite@ccvg86.fr](mailto:mobilite@ccvg86.fr) - Tél. : 05 49 91 07 53

BON VACANCES : une aide pour les camps d'été

Vienne & Gartempe

1 séjour au CPA = 1 BON VACANCES de 50 €

RENSEIGNEZ-VOUS !

TOUTES LES CONDITIONS SUR [WWW.VIENNEETGARTEMPE.FR](http://WWW.VIENNEETGARTEMPE.FR)

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire qui participent à un camp d'été au CPA Lathus.

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août au CPA Lathus. Les bons sont à demander/retirer auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

Depuis plusieurs années maintenant la Commune de Bouresse conventionne avec les 2 partenaires afin d'aider au financement les camps d'été de nos jeunes, également à hauteur de 50 €.

Cela fait au total 100€ de réduction sur un camp !!!



### EAU de VIENNE Nouvelle station

A partir de juin 1978, l'ensemble des eaux usées collectées sur le bourg de Bouresse étaient acheminés gravitairement jusqu'à une station de traitement des eaux usées boues activées d'une capacité de 400 équivalents-habitants située rue des Ecoles, au carrefour avec la route de Saint Laurent de Jourdes.

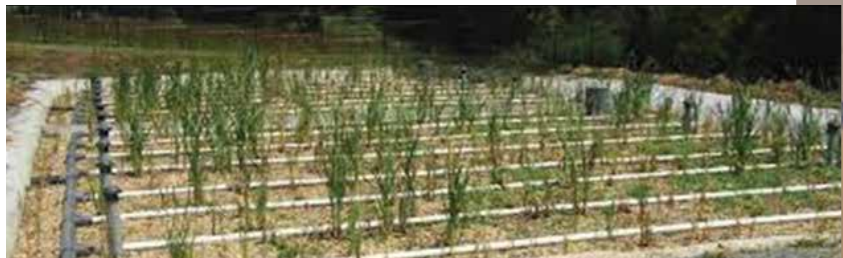
Compte tenu de l'état de dégradation de la station et des résultats des bilans de pollution, en concertation avec les élus de la commune, Eau de Vienne a décidé de construire une nouvelle filière de traitement à filtres plantés de roseaux à flux vertical, d'une capacité de 430 équivalents-habitants. Elle est constituée de deux étages en série eux-mêmes constitués de deux ou trois filtres en parallèle fonctionnant en alternance.

Un bassin d'infiltration a été construit sur la nouvelle parcelle permettant l'infiltration des eaux traitées directement sur le site.

Après réalisation des études préalables et aboutissement de la procédure réglementaire conclue par l'obtention d'un arrêté préfectoral, le syndicat a en 2023 opéré une consultation des entreprises qui l'a conduit à retenir l'entreprise ERSE pour la construction de la nouvelle station et l'entreprise CISE TP pour l'extension des réseaux, le tout, pour un montant de travaux proche de 560 000HT. Ce projet a été soutenu à hauteur de 40% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et 20% par le Département.

Le chantier a commencé à l'été 2023 par l'extension des réseaux et s'est achevé à l'été 2024 par la mise en service de la nouvelle station d'épuration.

La station d'épuration boues activées a été déconstruite, un poste de refoulement permettant le transfert des eaux usées vers la nouvelle installation a été installé sur ce même site.



### EAU

Eaux de Vienne fête ses 10 ans en 2025 ! Dix années de travail collectif au profit d'un service public de l'eau toujours plus solidaire, plus expert et plus résilient.

Pour l'occasion, un grand événement est organisé lors de la Journée mondiale de l'eau, le samedi 22 mars 2025, au Centre de plein air de Lathus-Saint-Rémy (86). Dès 10h, venez profiter d'activités gratuites pour toute la famille : accrobranche, tours en calèche, VTT, escalade, tir-à-l'arc, cirque... Eau de Vienne et ses partenaires seront également là pour sensibiliser petits et grands à la protection de la ressource en eau et des milieux naturels : jeux, quiz, expositions, conférence, démonstrations...



Plus d'infos sur [eauxdevienne.fr](http://eauxdevienne.fr)

### RECENSEMENT



**Recensement de la population 2025**

**Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !**

Encore plus simple par internet

[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.**

### MOUSTIQUE TIGRE

#### Le moustique tigre sur le territoire de la CCVG

Le moustique tigre, vecteur de maladies graves telles que la dengue, le chikungunya et le Zika a récemment été détecté dans plusieurs de nos communes. Afin de protéger notre santé et notre bien-être, il est crucial de mettre en œuvre des mesures de prévention et de gestion efficaces. Nous vous recommandons de vider régulièrement (tous les 7 jours) les récipients d'eau stagnante, comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les pneus usagés stockés, les bidons, les réserves d'eau dans tout support artificiel ... Les regards de gouttières et les cuves de réserves doivent être dotées de moustiquaires pour éviter à l'insecte de pénétrer à l'intérieur. Il convient de sensibiliser le public autant que services municipaux pour intensifier les opérations de communication autour des zones infestées mais aussi à titre de prévention par des actions. Des contrôles réguliers doivent être effectués pour identifier et détruire les gîtes larvaires.

Ensemble, par des gestes simples et une vigilance accrue, nous pouvons limiter la prolifération de ce nuisible. Restons mobilisés pour préserver la santé de notre communauté. Utilisez des répulsifs pharmaceutiques cutanés ou des vêtements tout en les portant longs et amples pour vous protéger des piqûres si vous en ressentez le besoin.

**Comment le reconnaître...**

Comparaison de taille

- Moustique tigre : 5 mm de long
- Moustique commun : 10 mm
- Pièce de 1 centime : 16,25 mm

Caractéristiques du moustique tigre :

- 2 pattes arrière souvent relevées
- Alles noires sans taches
- Ligne blanche longitudinale
- Pattes rayées noir et blanc
- 2 grandes aigües
- Rayures blanches sur les pattes arrière
- Ligne blanche sur le thorax et la tête
- Alles noires
- Ligne blanche sur le thorax
- Pattes rayées de blanc
- Corps noir rayé de blanc

LIPP/GRAPHIE, C. TEJER



## CONSIGNES DE TRI

### CALENDRIER DE COLLECTE 2025



**SORTEZ VOS BACS LA VEILLE AU SOIR**

● Jour de collecte

**LUNDI**  
semaine impaire

La collecte est maintenue les jours fériés sauf :  
- le 1<sup>er</sup> janvier,  
- le 1<sup>er</sup> mai et  
- le 25 décembre

Je note les sorties de mon bac noir

Contacts

Tel. 05 49 91 96 42  
ecopole@simer86.fr  
Facebook SIMER

www.simer86.fr



Angles-sur-L'Anglin / Antigny (Barbroux, La Créchère, Villiers) / Asnois / Bouresse / Champniers / Châtain / Jossé / La Chapelle-Bâton (Le Carlet) / Journet / Lhommaizé (Le Rabardeau, Chez Bernard) / Mazerolles (Les Logettes) / Payroux (Hors : Fontboué, La Pinière) / Pleumartin (La Guillochère, Champoisay, la Vivonnière, Mezeray) / St-Germain / St-Laurent-de-Jourdes / St-Léomer / St-Martin-l'Ars (L'étang de Razay, La Valette) / St-Pierre-de-Maillé (Hors : La Majommerie, Les Nivauds) / St-Romain / Vil de Camparté / St-Macoux (Hors : Chez Cottier, La Croix de Nieuil) et St-Saviol (Le Breuil d'Haleine, La Roche Bardin) / Verrières / Vicq-sur-Gartempe (Hors : Chancelay)

Janvier 2025						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février 2025						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mars 2025						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril 2025						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai 2025						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin 2025						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet 2025						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août 2025						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre 2025						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre 2025						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre 2025						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre 2025						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**DÉCHETS ORGANIQUES** (Déchets de cuisine)  
Boîtes de repas, sachets de riz, Boîtes de conserves, produits à base d'œufs, légumes, fruits, noix de café, etc.

Les emballages en **VERRE**  
dans un bocal à verre

Tous vos **EMBALLAGES** (PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON, PAPIER)  
dans un contenant jaune

Tous les **PAPIERS**

déchets dangereux...  
en déchèterie

Tous vos **TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES**  
dans un sac noir textile

**DÉPOSÉS AU BON ENDROIT, ILS SERONT VALORISÉS.**

Ordures **MÉNAGÈRES**  
dans un contenant NOIR en SAC

**LA COLLECTE EN BACS EN PORTE-À-PORTE**

Les ordures ménagères, c'est dans le bac noir, en sacs bien fermés.  
Les emballages et papiers, c'est en vrac dans le bac jaune.

Les bacs doivent être fermés et présentés les poignées vers le bord de la route. Sortez-le plein de préférence.

**LA COLLECTE EN SACS EN PORTE-À-PORTE**

Les sacs rouges, à retirer en déchèterie, sont destinés uniquement aux ordures ménagères et les sacs jaunes pour tous les emballages (hors ceux en verre) et les papiers. Les sacs noirs ne sont pas acceptés.

**LA COLLECTE EN BACS À CLÉ**

Les bacs restent sur place. Pour qu'ils ne soient PAS COLLECTÉS - LAISSEZ L'ÉTIQUETTE sur les bacs.  
Clé ou étiquette perdue ? Contactez-nous : 05 49 91 96 42

Bac non collecté / Bac collecté

SIMER - 2023 - imprimé par l'imprimerie nouvelle (86) - Ne pas jeter sur la voie publique

Le calendrier de collecte vous a été imprimé au dos du calendrier des manifestations, vous pourrez ainsi avoir tout à porter de main sur le frigo, par exemple !

## SECOURS

**0800 112 112**

**IL FAUT RÉPONDRE**  
CE SONT LES SECOURS QUI VOUS APPELLENT

Le numéro des sapeurs-pompiers ne change pas **18 / 112**

**alerte nucléaire**  
je sais quoi faire !

Vous habitez dans un rayon de 10km autour d'une centrale nucléaire

**J'ANTICIPE**  
et JE VAIS RETIRER mes comprimés d'iode

Gratuit en pharmacie sans justificatif

# Associations



## CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié se maintient avec ses 81 adhérents.

Venez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus : réunions les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois.  
Nous avons perdu cette année 4 de nos adhérents, une pensée va vers eux.

Toujours 4 thés dansant, 1 loto, 2 repas et 1 voyage ....  
Cette année, mardi 10 septembre, nous sommes partis à 53 personnes à Cognac visiter la « Distillerie Martel » avec dégustation de cognac, suivi d'un déjeuner au restaurant puis d'une croisière sur la Charente. Au retour, petite pause à Angoulême pour visiter en petit train les remparts et le centre historique. A 18 heures sonnait le retour vers Bouresse.

**Nous remercions Monsieur le Maire et ses élus pour les salles mises à notre disposition.**



## Les HIRONDELLES

Les membres de l'association «les Hirondelles» ont renouvelé le bureau en mars 2024 : Stéphanie Rollin Présidente, Didi Hawkins Trésorière, Amandine Jalladeau secrétaire et une dizaine de membres.

La traditionnelle «Chasse à l'oeuf» a été organisée le lundi de pâques. Malgré, une journée pluvieuse, les petits et grands étaient au rendez-vous. Chaque enfant repart avec une figure en chocolat.

La fête au village, décalé le dernier samedi d'août, en raison des élections législatives, a connu un franc succès, avec des animations qui ont rythmé la journée : bandas, majorettes, le fil rouge (le puzzle de l'étang de la commune), spectacle nocturne et spectacle pyrotechnique. Le repas concocté par les bénévoles est toujours très apprécié.

1 627 euros de dons ont été collectés par la tombola, tout au long de la journée, à l'initiative de l'association Pétanque Bouressoise, au profit de l'association «Un hôpital pour les enfants» du CHU de Poitiers.

*Tous les membres de l'association vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année à tous*



## ACCA BOURESSE



Pour cette saison l'effectif reste quasi identique à l'année précédente et compte 51 sociétaires.

A ce jour, les finances de l'association sont saines et nous permettent d'engager les dépenses liées à notre activité (gestion et achats de petits gibiers...).

Nous avons organisé notre traditionnel banquet au mois d'avril, c'est un moment où chasseurs, propriétaires et amis peuvent échanger autour d'un repas, la choucroute avec nos amis de la Pétanque Bouressoise ainsi que la St Sylvestre avec le CASB.

Cette année encore la première partie de saison fût rythmée par de belles parties de chasse, que ce soit au petit gibier ou lors des battues.

Nous restons très soucieux de la sécurité pour le bien-être de tous. Faire perdurer amitié et convivialité au sein de notre association, telle est notre volonté.

L'ensemble des membres de l'ACCA remercie la municipalité pour sa participation financière (subvention) et la mise à disposition des locaux, les propriétaires terriens et les participants aux manifestations.

*Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et meilleurs vœux à tous*

## ACTIVITÉS ET BIEN ÊTRE

Activités et Bien être poursuit son bonhomme de chemin en continuant d'apporter du bien être à ses adhérents, pour mieux vivre, bien se mouvoir afin de faciliter la vie au quotidien.

Cette année encore nous sommes 30 adhérents avec une participation d'une vingtaine à chaque cours de gym du jeudi matin. En cette période automnale, certaines adhérentes, ont souhaité reprendre les cours qu'à partir de janvier.

Notre cours gym « santé bien être » a toujours du succès. Le professeur sait dynamiser les séances en apportant des nouveautés pour ne pas tomber dans la routine mais surtout pour intéresser tout le monde, il réussit parfaitement.

Le printemps pluvieux ne nous a pas permis de faire quelques séances à l'extérieur. En espérant que le printemps 2025 soit plus favorable.

Nous avons pris l'habitude de partager quelques moments festifs très appréciés de tous, deux petits déjeuners, un en novembre et l'autre en avril. Deux repas, l'un avant les vacances de fin d'année, l'autre à la fin de saison en juin. C'est l'occasion de solliciter le restaurateur et le boulanger de Bouresse.

Comme chaque année nous apportons notre concours dans l'organisation de la fête du village.

Activité bien être est solidement encrée dans le milieu associatif bouressois les rapports sont excellents avec toutes les autres associations.

Un grand merci à Monsieur le Maire et ses services pour l'aide apportée.

Je m'adresse à ceux qui voudraient nous rejoindre, n'hésitez pas à venir, vous avez trois cours pour découvrir notre activité gym santé.



Le président Alain PIGNÉ



## ADMR de BOURESSE

L'association ADMR de Bouresse intervient sur 4 communes : Lhommaizé, Verrières, Saint-Laurent-de-Jourdes et Bouresse. Mme BELLICAUD Brigitte en assure actuellement la gouvernance. En 2023, l'association a réalisé plus de 12 000 heures d'intervention.

### Les services de l'ADMR

Que vous ayez besoin d'aide et /ou soins à domicile, de garde d'enfants, de transport accompagné ou encore de téléassistance, l'ADMR propose des services pour tous, à tous les âges de la vie :

- auprès des personnes âgées, des personnes handicapées
- auprès des personnes en sortie d'hôpital
- auprès des familles

### Choisissez un emploi stable, devenez SALARIÉ à l'ADMR !

Vous avez le sens de l'entraide et de la chaleur humaine, vous souhaitez trouver un véritable emploi dans un domaine qui allie valeurs humaines et professionnalisme ? Rejoignez les salariés ADMR de notre association.

### Devenez BÉNÉVOLE à l'ADMR de Bouresse !

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ?

Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble.

### Vous souhaitez nous rencontrer ?

Nous vous accueillons le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le mardi de 9h à 12h30, le mercredi de 9h à 12h00, le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 9h à 12h30.



Contactez l'association ADMR de Bouresse

12 route de Morthemer  
86410 LHOMMAIZE  
05 49 45 22 53

info.assobouresse@fed86.admr.org

## APE de l'école des Baumières

### Année 2024/2025 :



Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 7 octobre 2024, le bureau et les statuts de l'APE ont été modifiés. Nous vous présentons les 4 Co-présidents de l'APE.

- Lauriane Plat
- Virginie Leroy
- Gladys Brissonnet
- Nicolas Ayrault

Lors de l'année scolaire 2023/2024, les membres de l'APE vous ont proposés deux ventes de madeleines BIJOU/ une vente de Chocolats de Noël/ une vente de fromage et charcuterie/ une vente de jus de fruits / une randonnée pédestre / un tournoi de palets / La Kermesse.

L'APE a également participé financièrement aux sorties scolaires.

Cette année nous envisageons de continuer certaines actions et d'en ajouter de nouvelles avec :

- vente de madeleines BIJOU (novembre 2024)
- visite de la maison du père Noël (6 décembre 2024)
- un loto (13 avril 2025)
- un marché de Noël (6 décembre 2025)
- Divers ventes (non défini).

Nous allons aider l'école pour l'achat de livres pédagogiques. Nous envisageons également d'acheter du matériel pour l'amélioration du coin lecture, de la salle motricité et bien d'autres projets nous l'espérons.

Nous participerons financièrement au voyage scolaire et nous apporterons notre aide et notre soutien au spectacle de fin d'année où l'APE proposera à la suite de ce spectacle une soirée de fin d'année haute en couleurs.

Nous vous accueillerons avec plaisir à nos manifestations.

*Toute la nouvelle équipe de l'APE  
vous souhaitent de joyeuses fêtes*

## Les AMIS de GUERTING

### Le week-end de l'ascension dernier une délégation de Bouressois s'est rendue à Guerting en Moselle.

Ce ne sont pas moins de 54 participants au voyage qui se sont déplacés au cours de ce grand pont de 5 jours. Afin de ne pas perdre une miette de ce week-end nous sommes parti le mardi 7 à 23 h en car. Après avoir roulé toute la nuit nous sommes arrivés avec plein de vigueur le mercredi matin pour un accueil en fanfare. Le dernier voyage datant de 2019, ce sont de belles retrouvailles qui nous attendaient sachant que les associations fêtent leurs 35 ans d'existence. C'est avec une grande clémence du temps que nous avons pu profiter d'un magnifique week-end ensoleillé. Une exception en 2024...



Le format du week-end est simple, chaque jour comportera un moment chez l'habitant et un moment ensemble. Sachant que de nouveaux adhérents sont venus renforcer les équipes des associations nos amis Mosellans, menés par leur président Laurent Stremmer, ont pu organiser quotidiennement une manifestation pour environ 120 personnes. Une belle performance.

Après un mercredi dans les foyers, nous nous sommes tous réunis pour un repas de bienvenue le soir à la salle des fêtes. Le lendemain, la mairie avait anticipé notre arrivée en décalant d'un jour la cérémonie du 8 mai de manière à ce que les Bouressois puissent assister à cette commémoration. Les deux mairies étaient bien représentées et ce sera deux dépôts de gerbe qui auront eu lieu cette année. Un moment fort en émotion quand on sait que c'est cette guerre qui fut à l'origine de l'exode des mosellans ayant ainsi impulsé les liens d'amitiés.



Un vin d'honneur puis une « garden party » dans la zone de loisir permettra à tous de profiter de cette belle journée. Les plus jeunes, ados et jeunes adultes, étaient également bien représentés lors de cette échange. Les deux communes ont pu s'affronter lors d'un petit tournoi de foot.



Le vendredi nos amis nous ont convié à une excursion pour visiter le plan incliné d'Artzwiller. Un monument de la Moselle, un ascenseur à bateau datant de 1972 permettant de monter ou descendre des navires sur une quarantaine de mètres en quelques minutes ! Cet ouvrage viendra remplacer 18 écluses et faire gagner une journée de navigation sur ce canal de la Marne au Rhin. Un déjeuner au bord de l'eau et une visite d'une cristallerie viendront compléter cette journée.



Un samedi libre mais ou presque. Beaucoup s'étaient donné rendez-vous à Veckrin au fort du « Hackenberg ». Le plus gros ouvrage de la ligne Maginot a été en parti restauré afin de pouvoir le visiter. Ce dernier comporte pas moins d'une dizaine de kilomètres de galerie permettant de relier la vingtaine de bunkers situés autour de cette colline. Tout avait été pensé pour pouvoir abriter un régiment en cas d'attaque. Le déplacement s'effectue en petit train dans les galeries principales afin de desservir les différents bunkers. Un trajet d'un peu plus d'un kilomètre est nécessaire pour accéder à un bunker restauré. Une impressionnante démonstration de manœuvre d'une tourelle de tir sera faite avec une vue de l'intérieur et de l'extérieur...



Cela a été un réel plaisir de partager ce repas avec eux. Leur présence est un signe fort de soutien envers nos associations qui vient compléter celui de nos deux mairies. Le devoir de mémoire a été mis en avant il y a encore peu de temps entre la Moselle et la Vienne à travers différentes manifestations pour les 80 ans de l'exode et, le travail de nos associations est de contribuer à le perpétuer.

Pour finir, Je profite également de ces quelques lignes pour vous faire part de notre satisfaction car, un deuxième mariage eu lieu entre deux habitants de nos deux communes. En effet, **Noémie Becker** (Guerting) et **Émeric Gaulet** se sont dit oui en Aout dernier. Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

Sébastien KOLLMANN président des amis de Guerting

Le samedi soir sera dédié au repas d'adieux organiser conjointement entre l'association des amis de Bouresse et la commune de Guerting. Repas au cours duquel, Le Maire de Guerting, **Yves Tonnelier** aura convié les élus locaux, **Jean-Paul Dastillung**, conseiller départemental et président de la communauté de commune du Warndt ainsi que **Ginette Magras** conseillère départementale et vice présidente du conseil départemental.



## CENTRE ESPÉRANTO KVINPETALO DE BOURESSE (SYM)

### L'ESPÉRANTO

L'Espéranto, langue internationale auxiliaire lancée à la fin du 18<sup>e</sup> siècle dans l'actuelle Pologne est utilisée maintenant de par le monde dans de très nombreux domaines. Il est possible de trouver sur le web (Internet) des cours en ligne.

### QUI NOUS SOMMES

Le but principal de l'association (SYM, Société Yvonne Martinot) est de conserver, faire connaître et faire vivre la culture Espérantiste, en administrant une bibliothèque (pour l'heure plus de 8000 livres et brochures, des collections de revues non encore cataloguées) et des archives (en particulier de quelques espérantistes éminents), en enseignant la langue et en la pratiquant, en informant sur son usage, en aidant le mouvement, en informant sur la vie Espérantiste. Le centre Kvinpetalo est constitué de plusieurs maisons qui hébergent la bibliothèque, les archives, des salles de réunions et des chambres.

L'association organise divers stages sur la langue et son usage et ouvre sa documentation aux chercheurs, que ce soit sur l'aspect linguistique, littéraire, sociologique, etc.

En 2024, malgré l'annulation de quelques uns, se sont tenus un stage de découverte des richesses de la bibliothèque et un stage botanique (découverte de la flore locale et rédaction d'articles sur Wikipedia). Nous avons aussi accueilli une rencontre de l'Association française du mouvement ouvrier espérantiste (SAT-Amikaro).

*Dans la mesure du possible, nous essayons d'organiser une réunion publique au cours des stages.*

STAGES PRÉVUS EN 2025 (*Il vaut mieux avoir commencé l'étude de la langue*)

**Février/Mars :** (Mauvaises) habitudes linguistiques  
**Avril :** Promenade à travers la bibliothèque  
**Mai :** Jardinage (pratique)  
**Juin :** Plantes, botanique et Wikipedia  
**Juillet :** Séjour touristique  
**Août :** Astronomie



Partie de la bibliothèque  
(photo P. Cousson)

(photo B. Moon)



L'animateur  
du stage botanique

## PÊCHE

La vente des cartes a sérieusement diminué depuis le début juillet, suite aux inondations causées par le ruisseau. Le 19 juin, la berge de l'étang longeant le ruisseau était recouverte par 60 cm d'eau ; donc le poisson est parti à ce moment-là.

C'est la 4<sup>ème</sup> fois dans l'année que le ruisseau se déverse dans l'étang. Les pêcheurs sont déçus. Suite à cette dernière inondation, le plan d'eau est envahi de poissons chats. Nous l'avons vidé en novembre 2021. Ceci nécessite un nouveau nettoyage. L'association demande auprès de la commune l'installation d'un tuyau plastique avec bonde pour vidanger tous les 4/5 ans. Nous demandons aussi un moyen, si possible, pour limiter le déversement du ruisseau dans l'étang. Cela a déjà été signalé comme les tables, comme les plantations de plusieurs arbres sur les berges (toujours oui, oui, mais pas très efficace).

Je me suis excusé auprès de Mme la directrice de l'école pour la matinée de pêche organisée comme tous les ans pour les jeunes écoliers, car j'avais des examens au C.H.U. Je leur ai préparé la table, les sceaux et les appâts et je suis parti pour la matinée.

Nous avons organisé 4 bals pour l'association qui vont nous aider pour le ré-empoissonnement de la saison 2025.

Nous allons déverser dans le plan d'eau 600 kg de carpes, 500 kg de gardons de 3 étés et 150 kg de tanches de 0,800 kg à 1,200 kg au début décembre pour une somme de 6 000€.

Nous remercions la commune pour la subvention annuelle et aussi les agents communaux pour leur sérieux entretien au niveau du plan d'eau. Les pêcheurs aiment bien ce petit étang calme et propre.

Merci aux commerçants qui ont bien voulu vendre les cartes journalières de pêche pour l'association, et cela s'est très bien passé avec la surveillance, quand même 2 fois par jour, voire 3 fois pour certains petits malins.

*Le bureau de la pêche vous souhaite leurs meilleurs vœux et une très bonne santé pour 2025.*

**Le Président vous trace son dernier résumé et laisse sa place aux jeunes.  
Merci à tous.**

*Le Maire précise qu'il publie, sans censure, le contenu des articles fournis par les associations malgré « son manque d'efficacité » ....*

## PETANQUE BOURESSE



2024 fut pour la pétanque bouressoise une année plus reposante et moins stressante pour ses membres avec malgré tout l'organisation de quelques événements majeurs pour notre sport : accueil du championnat de la Vienne doublette mixte, quatre concours amicaux les vendredis soirs d'été,

Et comme aime à le rappeler le Président, Alexis : « rien ne serait possible sans les bénévoles toujours partie prenante et engagés. Nous sommes un petit club au grand cœur, une bande de copains et copines, presque une famille. C'est important de faire vivre notre club associatif et pour la vie de la commune. Toutes et tous s'investissent cela va au-delà de la passion pour notre sport et du plaisir de jouer, on aime être ensemble, faire vivre notre club sur les terrains et au-delà, c'est ça qui nous anime et nous rassemble ! »

Et oui la pétanque, est bel et bien un sport et coté résultats sportifs, nos joueurs et joueuses ont cette année un peu moins brillés mais il faut quand retenir quelques performances encourageantes pour l'année futures : une qualification en doublette mixte pour la phase finale du dimanche, la montée de l'équipe 1 en championnat des clubs provençal régional, une troisième place en championnat des clubs 2<sup>ème</sup> division et une cinquième place en 4<sup>ème</sup> division. Et la victoire en finale du concours des dirigeants organisés par le comité de la Vienne.

2025, ne sera que meilleure et nous jouerons sous de nouvelles couleurs !!! Espérons que nos nouveaux équipements nous portent chance... En tout cas on y croit Allez les bleus et roses !

Le président, les membres du bureau, les joueurs et joueuses et tous les bénévoles licenciés ou non profitent de cette tribune pour remercier chaleureusement ses partenaires, Monsieur le maire et toute l'équipe municipale, les employés de la commune et tous les spectateurs qui répondent toujours présents lors de nos manifestations.

**La pétanque est un sport, oubliez vos clichés.  
Venez-vous licencier, découvrir nos terrains et nos belles infrastructures.  
Venez nous rejoindre pour taper la boule.  
Venez partager nos valeurs :  
PARTAGE, CONVIVIALITE ET SPORTIVITE.**

### L'équipe du bureau :

Président : Alexis FROMENTEAU 06.84.65.77.34  
 Vice-Président : Simon TABUTEAU  
 Trésorier : Jean-François PROVOST  
 Trésorière adjointe : Anne BASTIERE  
 Secrétaire : Angélique PIFETAULT  
 Secrétaire adjoint : Jean-Paul TABUTEAU  
 Assesseur membre du bureau : Karine TABUTEAU



## CAS BOURESSE



### ... C'est reparti pour CAS BOURESSE ...

Pour cette nouvelle saison, le club reste en entente avec QUEAUX-MOUSSAC et toujours leur deux équipes : L'équipe A qui fait son retour en 4<sup>ème</sup> division et, l'équipe B qui évolue en 5<sup>ème</sup> division. Pour cette année 2024-2025...deux objectifs : La bonne ambiance et le maintien.

#### Le bureau :

- Président : TANGUY Maxime
- Vice président : FERRAND Jérémy
- Trésorier : CHAMBON Alic
- Vice trésorier : MAGNAT Nathan
- Secrétaire : JALLADEAU Amandine
- Secrétaire adjointe : CHAMBON Aurélie

Ainsi que tous les membres actifs.

#### Les coatchs :

- Equipe A : OUVRARD Dominique
- Equipe B : BRANCHEREAU Valérie

Nous tenons à remercier nos sponsors et plus chaleureusement l'entreprise GASTÉ située à LHOMMAIZE, de nous avoir offert un nouveau jeu de maillots. Merci aussi aux bénévoles de l'ombre qui participent à la vie du club ainsi, qu'à la municipalité.

...Les portes du CASB sont ouvertes à tous...

*Les membres du bureau vous souhaite une très bonne année 2025.*

**f C.A.S.BOURESSE**



## GJ 3 VALLEES

L'association qui a fêté ses 7 ans en Avril 2024, poursuit sur sa belle dynamique après quelques changements au niveau du comité directeur : Damien BESSE en tant que président, Manon TURBEAU (secrétaire) et Benoit TURBEAU (vice président).

Le GJ3V86 accueille les garçons et les filles des U6 (5 ans) aux U18 (17 ans), le baby foot accueille les enfants de 4 ans. Cette année, une équipe d'une vingtaine de dirigeants actifs et 22 éducateurs dont 2 apprentis en BPJEPS ainsi que 4 services civiques.

Pour cette année, le groupement a engagé :

- Des équipes U6/U7 et U8/9 en plateaux amicaux
- Une équipe féminine U6/U10
- 2 équipes U10/U11 en plateaux départementaux
- 3 équipes U12/U13 départementales
- 1 équipe U14/U15 départementale à 11 et une équipe U14/U15 à 8
- 1 équipe U17 départementale
- 2 équipes U14/U17 en féminine foot à 8

Toutes ces équipes jouent sur les terrains des clubs constituant le GJ3V86 (Bouresse, Civaux, Fleuré, Lhommaizé, Lussac-les-Châteaux, Mazerolles et Verrières).

Les dirigeants, dirigeantes et éducateurs animent le club en donnant de leur temps, de l'investissement et fournissent un travail colossal très précieux pour cette association.



- Les dates importantes pour la saison 2024-25 :
- 01/02 : repas du groupement à Civaux
  - Du 28/02 au 02/03 : Tournoi futsal
    - > Soirée du 28/02 : Tournoi sénior en interne
    - > 01/03 : Tournoi U11 - U13
    - > 02/03 : Tournoi féminines
  - 07/03 : Loto à Verrières
  - Vacances de Pâques : tournoi FIFA à Lhommaizé
  - 26/04 : Marche gourmande à Bouresse
  - 14/06 : Tournoi interne
  - 06/09 : Color'run à Lhommaizé (à confirmer)

## Paroisse Sainte-Jeanne-Elisabeth en Montmorillonnais

La communauté chrétienne du Lussacois, dans notre grande paroisse Sainte-Jeanne-Elisabeth continue d'être attentive aux demandes des habitants, baptêmes, mariages, accompagnement du deuil, sacrements, catéchèse, aumônerie... Une nouvelle secrétaire, Sophie Rousseau installée au presbytère de Montmorillon permet une réponse plus rapide aux appels. Des bénévoles continuent d'assurer des permanences à Lussac, l'Isle-Jourdain, Montmorillon.

Très prochainement le site informatique de la paroisse permettra à tous de disposer des informations, des contacts possibles et de toute l'actualité de nos communautés.

De même, dorénavant, le journal paroissial sera disponible en version numérique. Son comité de rédaction serait heureux que chacun puisse suggérer des sujets d'articles...

Nous allons entrer dans le Jubilé 2025, le Pape François en a choisi le thème « Pèlerins d'espérance ».

Pèlerins de paix et de justice nous essayons localement par notre présence de participer à cette espérance pour l'avenir.

Le 28 décembre la paroisse organisera un parcours des crèches, qu'elles soient le signe de notre confiance, que nos partages peuvent participer au bien commun, consultez les affiches pour son organisation.

*Le père Auguste Sambou, tous les prêtres, les responsables locaux vous souhaitent un heureux Noël, une belle année 2025.*

Contact : Presbytère de Montmorillon

11 rue de la Clôture / 05 49 91 11 97

[stejeanelisabeth@poitiers-catholique.fr](mailto:stejeanelisabeth@poitiers-catholique.fr)



12 Janvier

Vendredi 12 janvier 2024

bouresse

### Une Maison d'assistantes maternelles a ouvert

Lundi 8 janvier, Jean-Claude Luteau, maire de Bouresse, et Thierry Debiais, premier adjoint, ont accueilli Marie-Renée Desroses, vice-présidente du conseil départemental, pour une visite de la nouvelle Maison d'assistantes maternelles (Mam) dans le centre du bourg. L'objectif de ce bâtiment, acheté en friche par la commune puis entièrement réhabilité et mis aux normes, est d'héberger Christelle et Anne-Laure, assistantes maternelles agréées, afin qu'elles puissent dans un même local assurer l'accueil, la sécurité et l'épanouissement d'enfants. Les deux professionnelles de la petite enfance racontent : « Rien ne nous prédisposait à travailler ensemble ! Pourtant, dès que nous nous sommes rencontrées, l'aventure Drôles de Mam a commencé. Depuis plusieurs années, nous travaillons pour la petite enfance chacune de notre côté. Avec l'aide de la municipalité et des artisans locaux, les travaux d'adaptation aux jeunes enfants et de mise en conformité du bâtiment ont avancé rapidement et la Mam peut accueillir maintenant jusqu'à huit enfants âgés de 0 à 4 ans. L'espace comporte au rez-de-chaussée deux pièces de vie et à l'étage trois chambres aménagées pour le repos des enfants. Nos valeurs communes permettent aux enfants d'évoluer à leur rythme et de se développer dans un climat de bienveillance. Nous avons été soutenues dans ce projet par des dons en matériel, une cognotte Leetchi, l'achat d'objets occasionnels et nous sommes reconnaissantes envers les personnes qui nous ont aidées. » Jean-Claude Luteau ajoute : « L'équipe municipale se réjouit de ce nouveau service proposé aux habitants et rappelle que les Mam en milieu rural sont rares. Nous sommes heureux d'avoir pu relever le défi d'un projet rondement mené grâce aux entreprises locales et nous souhaitons une belle réussite au binôme des assistantes maternelles. »

Informations et contact : drolesdemam86@gmail.com



Marie-Renée Desroses et Jean-Claude Luteau (à gauche) avec Thierry Debiais (à droite) entourent Christelle et Anne-Laure dans la salle de jeux de la Mam. (Photo NR-CP)

6 Février

Revue de presse

### Convivialité en perspective pour le Club de l'Amitié

Le mardi 30 janvier 2024, le Club de l'Amitié de Bouresse, qui compte 82 adhérents, s'est réuni en assemblée générale à la Maison des Associations. La salle des fêtes de la commune étant en réfection, les activités habituelles n'ont pas pu avoir lieu aussi le bilan financier accuse un léger déficit. Cependant, en septembre, le club a organisé un voyage à Cahors avec un déjeuner croisière sur le Lot : journée qui a été très appréciée par les participants. En 2024, le club continue les

troisièmes mardis de chaque mois où des jeux sont proposés : belote et divers jeux de société. De plus, deux thés dansants ainsi que deux repas conviviaux, un voyage et un loto sont en cours de programmation. Après les perspectives, l'assemblée a procédé aux élections du bureau qui a été intégralement reconduit dans ses fonctions : Monique Debiais, présidente ; Micheline Morillon, adjointe ; Jacques Hazenberg, trésorier ; Jacques Debiais, trésorier adjoint ; Bernadette Touchard, secrétaire.



Élection du bureau lors de l'assemblée générale du Club de l'Amitié. (Photo NR-CP)

bouresse

### Un lâcher de truites effectué à l'étang communal



Le président de l'association de pêche a participé au lâcher de truites. (Photo NR-CP)

Vendredi 26 avril 2024, en fin d'après-midi, juste avant l'orage, l'association de pêche Les Moineaux des Prés Larges a effectué un lâcher de 40 kg de truites portions et de 50 kg de grosses truites de 800 g à 1,2 kg. Jacky Auzanneau, président de l'association, était à la manœuvre. Selon lui : « Les truites mettent un peu de temps à s'adapter à l'eau de l'étang et les premiers jours, avec les températures basses actuelles, elles restent au fond. Au bout de quelques jours, elles redeviennent vivaces et sont plus faciles à pêcher. »

29 Avril

3 Avril

N.R. 02 24

bouresse

### Une salle des fêtes rénovée

Vendredi 29 mars 2024, Jean-Claude Luteau, maire de Bouresse, a inauguré, avec le conseil municipal, la salle des fêtes rénovée, en présence de nombreuses personnalités et des Bouressois. Le maire a rappelé : « La remise en état de cette salle, construite il y a 58 ans, avait été reportée plusieurs fois pour des raisons financières. Cependant, il y avait beaucoup de problèmes comme les fuites d'eau de la toiture et les insuffisances du chauffage. Il a fallu de la persévérance à la municipalité. Après dix mois de travaux, qui ont pris deux mois de retard à cause des intempéries, l'architecte et les entreprises ont réussi la rénovation. Aujourd'hui,

nous inaugurons ce monument qui est l'un des plus beaux fleurons du patrimoine communal. » En effet, la toiture, composée de panneaux avec un isolant « en sandwichs » et le plafond coupe-feu remettent la salle en sécurité. De plus, une pompe à chaleur pour le chauffage, un éclairage Led, des murs isolés avec de la laine de verre, permettront des économies d'énergie. Les peintures intérieures finissent cette restauration. Le maire poursuit : « C'est avec le soutien de Bénédicte Cartelier, sous-préfète de Montmorillon, que nous avons obtenu 107.845 € de l'État dans le cadre d'une dotation de soutien à l'investissement local, sur un montant total

des travaux de 465.610 €. Le Syndicat Énergies Vienne a aussi apporté sa pierre à l'édifice financier avec 140.683 € et 314.204 € remboursables à taux zéro. »

Un tissu associatif dense Selon Thomas Caillaud, représentant le Syndicat qui gère les programmes de soutien aux collectivités et travaille à la planification de la transition énergétique départementale : « Le Syndicat accompagne déjà une cinquantaine de projets et environ deux cents sont à prévoir dans un avenir proche. » Michel Jarassier, président de la communauté de communes Vienne et Gartempe, rappelle que cette salle est un lieu privilégié pour un tissu associatif dense et ajoute : « En 1966, la construction de cette salle était loin d'être anodine : elle était même exceptionnelle. » Les articles de notre quotidien, du 2 octobre de cette année-là, décrivent « une moderne salle des fêtes », « d'une heureuse conception » et une inauguration « qui s'est terminée dans le liège ».

Le sénateur Bruno Belin a salué le courage du conseil municipal qui a mené ce projet malgré les complexités administratives : « C'est un lieu symbolique qui rassemble dans un territoire vivant. J'oserai dire : chapeau Luteau ! »



De gauche à droite : Gisèle Jean, Jean-Claude Luteau, Michel Jarassier, Fabienne Maupin, François Bock, Claude Daviaud, Bruno Belin, Christophe Viaud et Marie-Renée Desroses. (Photo NR-CP)

bouresse

### Organiser sa maison pour bien vieillir

Mardi 21 mai, Jean-Claude Luteau, maire, et la municipalité de Bouresse ont invité l'équipe de prévention de ReSanté-Vous, soutenue par le Département de la Vienne, qui a présenté à la Maison des associations le projet Ma Maison A'Venir, destiné à donner des idées pour adapter les habitations et les ustensiles de confort afin de bien vieillir chez soi.



L'ergothérapeute présente la cuisine de la maison. (Photo NR-CP)

Pour rester dans les aspects pratiques, le chargé de prévention et l'ergothérapeute ont proposé à la visite la reconstitution d'une maison de 25 m<sup>2</sup> comportant une entrée, une cuisine, un salon, une salle d'eau et une chambre. Avec des trucs et des astuces, le public découvrirait 90 petits objets qui facilitent le quotidien : pinces de préhension, loupes de lecture main libre ou éclairante, adhésifs antidérapants, couverts avec des manches facilitant la préhension, tablettes simplifiées, aide-mémoire numérique. Parmi ces objets susceptibles de simplifier la vie des utilisateurs, certains ont le label « Testé et approuvé par les seniors » ce qui ga-

rantit un produit simple à utiliser. Au-delà, l'ergothérapeute, en fonction des situations particulières à chaque personne, informait sur les diagnostics Autonomie habitat qu'elle peut réaliser sur les logements. En effet, si 90 % des Français souhaitent vieillir à domicile, on sait qu'une personne sur trois de plus de 65 ans est victime d'une chute dans sa maison. Bien sûr, pour rester en forme il faut manger équilibré, rester actif, mais pour éviter les dé-

sagrèments de la chute, il faut aussi sécuriser les accès et les escaliers, libérer les passages, mettre des éclairages adaptés, avoir des rangements pratiques dans la cuisine, éviter les glissades dans la salle de bains et bien d'autres détails. L'équipe de ReSanté-Vous peut aider à trouver des soutiens à domicile, indiquer les aides à l'aménagement et informer sur les aides financières disponibles.

Informations : mamaisonavenir.fr

bouresse

### Balade patrimoine au fil des rues



Les participants à la balade patrimoine ont été accueillis par le maire. (Photo NR-CP)

Dimanche 30 juin 2024, Béatrice Guyonnet, animatrice du service Patrimoine Culture du Pays d'art et d'histoire de la communauté de communes Vienne et Gartempe, a été accueillie par Jean-Claude Luteau, maire de Bouresse, sur le parvis de l'église, avec les participants à la balade découverte du patrimoine du bourg. Cette balade a commen-

cé par l'église romane Notre-Dame, puis le hangar en briques construit en 2001, l'ancien lavoir et l'ancienne gare. La visite s'est terminée au cimetière qui était autour de l'église et a été déplacé vers 1850 mais qui a encore des pierres tombales datant du 17<sup>e</sup> siècle.

Renseignements : 05.49.91.02.53 et www.vienneetgartempe.fr

6 Juillet



bouresse

4 Septembre

## Rythme soutenu à la fête du village

Samedi 31 août 2024, malgré un temps incertain en matinée, le public a répondu présent de manière continue toute la

journée pour la fête communale de Bouresse. En parallèle aux 80 exposants du vide-greniers, il y a eu plusieurs animations,

avec la Banda de Smarves et les majorettes d'Asionnes. Les jeux en bois et structures gonflables ont bien divertis les enfants.

260 repas, préparés par les bénévoles, ont été servis à midi et la tombola a permis de faire un don de 1.500 € à Un Hôpital pour les enfants.

Jacques Debials a remporté le concours de broyés.

En soirée, le spectacle Brogliti, insolite et drôle, proposé par la Boult' MJC 21 et joué sur le parvis de l'église par trois comédiens de la compagnie Lapin 34, a été très applaudi.

La journée conviviale, familiale et enjouée s'est terminée vers minuit après la retraite lumineuse et le feu d'artifice tiré sur l'étang.



Jean-Claude Luteau, maire, et Flavie Dupuis-Saulet, adjointe, ouvrent la fête en accueillant la Banda de Smarves. (Photo NR-CP)

6 Septembre

bouresse

## Des classes chargées à l'école

Ce sont quarante-neuf élèves qui ont repris le chemin de l'école à la rentrée du lundi 2 septembre 2024. Ils sont répartis en deux classes.

D'une part, vingt-neuf enfants de la petite section de maternelle au cours préparatoire ont pour enseignante Élodie Pastor, qui fait aussi fonction de directrice.

D'autre part, vingt élèves du cours élémentaire première année au cours moyen deuxième année ont pour ensei-

gnante Lauralie Bregeaud nommée pour cette rentrée sur ce poste.

Afin de les aider dans leurs tâches, les institutrices sont accompagnées par deux Atsem. Leur lourde charge est liée aux quatre niveaux scolaires qu'elles doivent gérer, conséquence de la fermeture d'une troisième classe en septembre 2023. Le personnel dédié comprend aussi un agent pour la cantine. Les services périscolaires proposés sont la garderie, matin et



Cour d'école très animée dès la rentrée à Bouresse. (Photo NR-CP)

soir, et le goûter. Pour l'accompagnement éducatif sur les temps d'activités périsco-

laires, le partenariat avec la MJC 21 de Lussac-les-Châteaux a été renouvelé.

23 Octobre

bouresse

## Un don pour Un Hôpital pour les enfants

Vendredi 18 octobre, Jean-Claude Luteau, maire de Bouresse, et les représentants des associations de la commune ont remis à Gilles Kéo, directeur de l'association Un Hôpital pour les enfants de Poitiers, un don de 1.627 €.

« Aucune somme n'est négligeable »

La somme a été récoltée lors d'une tombola réalisée le 31 août à l'occasion de la fête du village organisée par la municipalité et l'ensemble des associations, entre autres, la Pétanque bouressoise et les Hirondelles. Gilles Kéo souligne : « Notre



De gauche à droite : Gilles Kéo, Flavie Dupuis-Saulet et derrière, Jean-Claude Luteau, Didi Hawkins et Alexis Fromenteau. (Photo NR-CP)

association, proche du CHU de Poitiers, seul hôpital pour enfants du Poitou-Charentes,

a pour objectif d'améliorer les conditions de vie et l'accueil des enfants hospitalisés, de

rompre leur isolement et de favoriser leur lien social. Cette année, les dons seront dirigés vers les travaux que nous avons entrepris dans nos locaux pour améliorer l'accueil des enfants malades et de leurs parents.

De même, nous savons déjà qu'un autre don est prévu par les associations locales de la commune de Dienné dans le cadre du marché de Noël.

Aucune somme n'est négligeable car elles s'ajoutent et nous apportent un soutien financier conséquent qui nous permet d'atteindre nos objectifs. Nous espérons que d'autres communes suivront cet exemple. »